

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 JUIN 2015

L'an deux mil quinze, le quatre juin (**04 juin 2015**), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2015

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, BUATOIS Yves, CHATOT
Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET
Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves,
NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

Absent excuse : Néant

Secrétaire de séance : TISSOT Thierry

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15 -
Votants : 15

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:
Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 14 avril 2015.

II – URBANISME

1 - Suivi des dossiers d'urbanisme :

D'une part, M. le maire informe les élus :

- a) qu'une demande de permis de construire pour un abri de jardin, déposée par Johan BONNOUVRIER a été refusée, suite à un problème d'implantation par rapport aux limites de propriété
- b) qu'une déclaration de travaux déposée par M. et Mme FLOCHON Franck, pour le crépi de leur maison et le remplacement d'une fenêtre par une porte, a été acceptée
- c) qu'une demande de permis de construire est en cours d'instruction pour la construction d'un garage, à la Grange Bedey
- d) que deux déclarations préalables de travaux sont en cours d'instruction à la DDTJ, l'une pour un abri de jardin, Rue de la Malatière et l'autre pour une clôture à la Grange Bedey

2 - Il les informe d'autre part, que suite à la loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové), pour la commune de LARNAUD, dotée d'une carte communale, les dossiers d'urbanisme continueront à être instruits par la DDTJ et signés par le Maire jusqu'au 01/01/2017.

3 - M. le Maire informe les élus que suite à un règlement de lotissement trop restrictif, deux demandes de permis de construire ne peuvent, à ce jour, remplir les conditions techniques pour être réalisables. Il propose aux élus, qui acceptent, d'étudier la possibilité de révision dudit règlement. Il prendra donc l'appui de la DDTJ, du CAUE et du Bureau d'Etude ABCD pour rectifier les articles posant un problème d'application (implantation, hauteur, pente de toit).

III- PROJETS EN COURS

1 – Construction d'un pôle multiservices (cantine, garderie, salle des fêtes) : le Conseil accepte le devis de 4 122 € HT, proposé par le SIDEC pour Mise A Disposition de Services, afin d'affiner le dossier et de le soumettre ensuite à différents architectes.

2 – Aménagement du Carrefour : Rue de la Gare/Route de Lons/Rue du Champ Thorin : suite au coût du projet initial beaucoup trop élevé, une solution minimaliste a été étudiée afin de ralentir la vitesse. Un devis, prenant en compte ces modifications, avec intégration des réseaux, sera, dans un premier temps, demandé à une entreprise locale.

3 – Cheminement doux entre les 2 écoles : une promesse de subvention de 25% a été obtenue du Conseil Départemental, pour ce cheminement qui ira du préau de l'école maternelle à la cour de l'école primaire. Il conviendra d'ajouter au projet le déplacement de deux poteaux téléphoniques. Les contacts sont pris avec Orange.

4 – La sortie de la Rue de la Malatière sur la Route de Lons bénéficiera également d'un aménagement destiné à ralentir la vitesse et à améliorer la visibilité.

5 – Les signalisations horizontales au carrefour de la Mairie seront rafraichies, ainsi que des aménagements au sol réalisés dans la cour de l'école primaire.

IV – TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux d'arasement et de curage de fossés sont en cours de réalisation par les services départementaux tout le long du CD 137.

V - FINANCE

1 – Indemnités de conseil et de confection de budgets : suite au changement de trésorier à Bletterans, il convient de reprendre une délibération pour attribuer les indemnités prévues à Mme Patricia TREFFOT, remplaçante de M. LAVIER Jean-Luc. Le Conseil Municipal délibère favorablement à cette proposition.

2 – M. le Maire informe les élus que Mme Paul-MARECHALLAT, enseignante au CE, a besoin de 6 tables adaptées à la grandeur des enfants fréquentant son cours. Le Conseil charge M. le Maire de passer commande du matériel demandé.

3 – Les 2 ordinateurs portables ont été commandés auprès de RVS, pour la somme de 1 050 € HT.

4 – Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de maintenance (147 €) avec Eco Energie Services pour l'entretien de la chaudière de l'école primaire.

5 – M. le Maire informe les élus qu'un devis a été demandé au SIDEC pour la rédaction de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) dans les délais prescrits par la loi (septembre 2015)

6 – FPIC : Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales à reverser à la Commune par la CCBR est de 6 933 € pour 2015.

VI – AFFAIRES SCOLAIRES

1 – Une enquête de satisfaction est en cours auprès des parents d'élèves, portant sur les nouveaux rythmes scolaires et sur les TAPS, dont les inscriptions sont enregistrées dans le même temps.

2 – Les élus sont invités à réfléchir à l'éventualité d'un changement de tarif pour les périodes de garderie, du matin, du midi, du soir et/ou à la journée

3 – M. FAUVEY donne le compte-rendu de la commission « Vie Scolaire »

VII – QUESTIONS DIVERSES

1 – Mmes Marie-Christine MANY-LEHMANN et Céline CHATOT sont inscrites à une formation à la programmation informatique qui aura lieu le 29 juin 2015

2 – Suite à une fuite dans le studio côté Nord, au 2 Rue des Ecoles, il sera nécessaire d'envisager la réfection du plafond du rez-de-chaussée, endommagé par l'eau. Une déclaration est faite à l'assurance et un devis est demandé à l'entreprise ROBELIN de LARNAUD

3 – MM. Le Maire donne le compte-rendu de diverses réunions auxquelles il a assistées, principalement à la Communauté de Communes Bresse Revermont, avec visite de la Zone des Foulletons, à ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération), etc...

4 – Les élus acceptent l'adhésion de la Commune de Château-Chalon au SICOPAL.

**Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD**

